
L'an deux mil vingt-quatre et le onze juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire.

Nombre de
Conseillers

En exercice 15

Présents 12

Votants 15

Absents 3

Pouvoirs 3

Etaient présents : M et Mmes G. ALLAIN, C. SAVOI,
, S.AMOURIQ, J-F. BONIN, P.PERSICO,
G.CHARVET, S.CHEVRY, S.BRUN, S.DELAVY,
C.GRABIT, C.TIVEDDU ; F.DERREUMAUX
C.PARDO , F.MALARD, M.BOUMIR,

Date de convocation : 04/06/2024

Secrétaire de séance : S.AMOURIQ

C.PARDO donne pouvoir à P.PERSICO
F.MALARD donne pouvoir à C.GRABIT
M.BOUMIR donne pouvoir à SDELAVY

**CONTRACTUALISATION 2025 – TRAVAUX DE REMPLACEMENT
D'UNE CANALISATION AEP – SOURCE DES ESSAILLANTS
Délibération N°33/2024**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que suite aux travaux engagés par le SR3A durant l'année 2020 afin de modifier le lit de la rivière aux abords du pont de la violette, cela a fragilisé la conduite d'eau potable enterrée à proximité. La crue de l'Albarine survenue le 31/12/2021 quelques temps après les travaux a provoqué la rupture de la canalisation fragilisée. Ainsi la commune s'est retrouvée sans eau potable pendant 10 jours. Des réparations ont été réalisées afin de distribuer de l'eau potable en bouteille.

Sur l'année 2023 des travaux de réhabilitation d'une deuxième source communale ont été réalisés (Source du Tunnel) afin de sécuriser l'alimentation en eau potable de la commune.

Une étude a été réalisée par l'Agence d'ingénierie courant mai 2023 afin de connaître les différentes faisabilités de travaux. La solution d'effectuer des travaux sur l'emprise du chantier du SR3A a été retenue. Celle-ci consiste à poser 220 ml de canalisation (faible linéaire) le long de la RD. Le coût total des travaux est estimé à 85 000€ HT.

Il présente un projet en ce sens et explique qu'une aide financière peut être sollicitée auprès du Département au titre de l'Eau potable et assainissement.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré,

- Décide de réaliser les travaux de remplacement d'une canalisation Adduction en Eau Potable à la Source des Essailants
- Sollicite une subvention auprès du Département de l'Ain au titre de l'Eau Potable et Assainissement.
- Valide le chiffrage du projet établi comme suit :

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT HT
Maîtrise d'œuvre	8 500.00
Travaux de sécurisation Phase 2	85 000.00
TOTAL HT	93 500.00

- Approuve le plan de financement suivant pour les travaux :

Sources	Libellé	Montant HT	Taux
Département de l'Ain	Eau Potable et Assainissement	18 700.00	20%
Agence de l'Eau		46 750.00	50%
Autofinancement par fonds propres		28 050.00	30%
TOTAL HT		93 500.00	100%

- Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture et
publication ou notification

Le 12/06/2024



Le Maire,

C. PAROS
Adjoint au Maire



Le Maire,
Gaël ALLAIN

C. SAUSI
Adjoint au
Maire

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

CONTRACTUALISATION 2025 - TRAVAUX DE REMPLACEMENT D UNE CANALISATION AEP - SOURCE DES
ESSAILLANTS

Date de transmission de l'acte : 12/06/2024

Date de réception de l'accusé de
réception : 12/06/2024

Numéro de l'acte : 33-2024 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 001-210104162-20240611-33-2024-DE

Date de décision : 11/06/2024

Acte transmis par : Gaël ALLAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions